



Licence professionnelle Guide conférencier

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Guide conférencier. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039193

HAL Id: hceres-02039193

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039193>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Guide-conférencier

- Université Blaise Pascal- UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal – UBP

Établissement cohabilité : /

La licence professionnelle (LP) *Guide-conférencier* a pour but de former des guides-conférenciers dont le métier est défini par l'arrêté du 9 novembre 2011, à savoir des guides-conférenciers munis d'une solide culture générale historique, capables de maîtriser deux langues vivantes au niveau C1 européen (expérimenté - autonome), aptes à valoriser le patrimoine auprès de touristes français ou étrangers et à communiquer efficacement.

Les connaissances et compétences attendues sont regroupées au sein de la licence en :

- compétences transversales (maîtrise des langues et de la communication),
- compétences scientifiques (connaissances historiques et commentaires des œuvres d'art, compréhension de la formation des paysages et commentaire, connaissance des principaux courants littéraires français)
- compétences spécifiques au domaine (accueil, prise en charge des groupes, médiation culturelle, conception de produits touristiques).

Reconnue par l'Etat, cette licence professionnelle permet d'obtenir une carte professionnelle de Guide-Conférencier, délivrée par la Préfecture, obligatoire pour assurer les visites commentées pour les musées et monuments historiques dans le cadre d'une prestation commercialisée. Ce statut est cependant en mutation (en attente d'un décret en Conseil d'Etat).

La LP *Guide-conférencier* comporte 12 unités d'enseignements (UE) réparties également sur deux semestres et constituant le tronc commun qui doit répondre à l'objectif de formation pluridisciplinaire et professionnalisante, but de la formation. Seule la deuxième langue vivante étrangère est organisée à part en fonction de la spécialité : allemand, espagnol, italien. 20 % des cours sont mutualisés avec ceux de la filière *Tourisme* du département des *Métiers de la Culture*, licence qui appartient au même champ *Sciences humaines et sociales*. Les projets tuteurés et les stages de 12 semaines minimum ainsi qu'un voyage d'étude, en partie à l'étranger, organisé ici par les étudiants, sont obligatoires dans la formation. L'enseignement, les projets tuteurés, les stages, les voyages, se font en relation et en partenariat avec les professionnels régionaux de la culture, du patrimoine et du tourisme.

La mise en place de la formation est entièrement assurée par le département Métiers de la Culture de l'unité de formation et de recherche Lettres Langues Sciences Humaines (UFR LLSH) - Métiers de la Culture, au sein de l'Université Blaise Pascal, à Clermont-Ferrand.

Synthèse de l'évaluation

Cette formation de *Guide-conférencier* est appréciée par les professionnels régionaux des secteurs culturels, patrimoniaux et touristiques pour les compétences qu'elle développe. L'équipe pédagogique, composée d'enseignants chercheurs et doctorants appartenant à quatre Laboratoires de l'Ecole doctorale Lettres Sciences Humaines et Sociales de l'Université associés à la Maison des sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, permet aux étudiants de profiter de la recherche la plus récente et de ses implications touristiques.

Les nombreux contacts avec les professionnels des secteurs touristiques, culturels ou patrimoniaux -certains interviennent dans la LP- et les événements culturels locaux fournissent aux étudiants des terrains d'étude et d'expérimentation ainsi que des occasions de sujets tuteurés et de stages. Les étudiants peuvent ainsi élargir leur réseau professionnel et compléter leur connaissance des différents secteurs d'intervention potentiels. Cela peut expliquer la bonne insertion constatée dans le monde professionnel.

Outre les compétences scientifiques nécessaires aux métiers envisagés, la LP intègre des compétences transversales et spécifiques (méthodes de communication, organisation...) nécessaires à une vraie professionnalisation. La maîtrise de deux langues vivantes (niveau C1 européen) est exigée, ce qui renforce les potentialités d'embauche.

Les étudiants sont largement impliqués dans l'organisation des projets tuteurés, des stages ou du voyage d'étude si bien que les mises en situation et les confrontations avec les réalités des secteurs touristiques et culturels sont nombreuses et en font une formation très professionnalisante.

Les modalités de recrutement de cette LP sont très sérieuses et sélectives et sont un gage de réussite. La sélection se fait en effet lors de deux sessions en juin, sur deux journées, avec d'abord une solide présentation du métier, ce qui évite les erreurs de parcours pour les étudiants. Ensuite les épreuves (tests écrits et oraux) portent sur la culture générale et les langues et se terminent par un entretien de motivation.

Les étudiants en situation particulière (handicap ou autre) peuvent bénéficier d'aménagements. La LP est ouverte aussi à la formation continue avec validation, partielle ou non, des acquis.

Le numérique est surtout présent dans les pratiques pédagogiques mais pourrait être utilisé comme outil (apport aux visites, par exemple).

Les évaluations sont très classiques et suivent la réglementation avec un point fort sur les mises en situation professionnelles très motivantes pour les étudiants. Les compétences acquises figurent sur le Supplément Au Diplôme (SAD) puis sur la carte professionnelle, une fois le diplôme acquis.

Compte tenu de la « jeunesse » de cette formation (elle existe sous cette forme depuis la rentrée 2012), l'Université n'a pas encore fait d'enquête sur le devenir à long terme des étudiants qui s'engagent vers ce métier généralement saisonnier. Ce même argument fait qu'il n'y a pas encore de politique d'évolution. Le Conseil de perfectionnement de la LP est commun à celui de la filière *Tourisme*, réuni tous les deux ans, ce qui est n'est pas satisfaisant.

Points forts :

- Une formation pluridisciplinaire forte (langues, géographie, art, histoire...), faisant une large part au plurilinguisme.
- De nombreuses mises en situation, avec en particulier l'organisation d'un voyage d'étude et la recherche par les étudiants de commanditaires pour mettre en œuvre leurs projets. Le tout est très professionnalisant.
- Des modalités de recrutement très sérieuses et sélectives.
- La qualité de la formation est reconnue par les professionnels du secteur. Les objectifs et les compétences visés restent pertinents dans l'évolution de la réglementation en cours
- La disponibilité et la relation de confiance de l'équipe enseignante permettent de prendre en compte les questions et les remarques des étudiants et de faire évoluer les enseignements et l'organisation de la formation.
- L'étroite collaboration entre le secteur professionnel du tourisme à l'échelle locale et régionale, l'équipe pédagogique et ses étudiants et anciens étudiants contribue au dynamisme de la formation.

Points faibles :

- La réunion d'un Conseil de perfectionnement (commun à la filière *Tourisme*) n'a lieu que tous les deux ou trois ans, ce qui peut apparaître comme un frein à l'amélioration.
- Le numérique est utilisé dans les pratiques pédagogiques mais n'est hélas pas envisagé comme outil pour les guides-conférenciers.

Recommandations :

Afin d'accroître encore la qualité, déjà très grande, de cette formation, une réflexion pourrait être menée sur la place du numérique dans la formation. Il ne s'agit pas de faire plus sur les ordinateurs mais de s'interroger sur la place de plus en plus grande prise par les visites virtuelles. Non pour remplacer les visites physiques, mais en apport d'information

(par exemple vue 3D d'un bâtiment à différentes époques, entre autres utilisations du numérique), ainsi qu'en tant qu'aide à la visite (notamment pour les personnes en situation de handicap).

Il apparaît indispensable de réunir un conseil de perfectionnement annuel propre à la licence professionnelle, quitte à convoquer un conseil de perfectionnement interne entre les réunions du conseil de perfectionnement de filière.

Par ailleurs, la question se pose de savoir si une licence professionnelle en apprentissage aurait sa place dans ce cadre. Cela pourrait peut-être développer les relations avec le public de professionnels, renforcer la formation et l'expérience professionnelle des étudiants apprentis, et accroître les embauches dans quelques-uns des secteurs visés.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation délivrée par cette licence professionnelle <i>Guide-conférencier</i> (ci-après <i>LPGC</i>) se base sur l'arrêté du 9 novembre 2011 qui définit ce métier : une solide culture générale historique, maîtrise de deux langues vivantes au niveau C1 européen (anglais + allemand, espagnol ou italien), aptitude à valoriser le patrimoine auprès des touristes et à communiquer efficacement.</p> <p>Elle développe trois volets pour atteindre cet objectif: culture générale/langues vivantes/activité de valorisation du patrimoine, afin de former des guides-conférenciers cultivés et opérationnels pouvant s'adapter, aptes à l'analyse et à l'interprétation des sites, paysages, œuvres. Ils doivent pouvoir prendre en charge des groupes français ou étrangers sur l'ensemble des prestations (négociation, circuit, accompagnement, présentation et commentaire en langues française et étrangères).</p> <p>Ces compétences sont celles mentionnées dans l'arrêté susnommé. Les diplômés peuvent alors travailler dans des structures touristiques ou culturelles, tant publiques que privées (office de tourisme, service d'animation du patrimoine, musées, service loisir accueil, agences réceptives...).</p> <p>La formation est reconnue au niveau de l'Etat et permet d'obtenir la carte de Guide-conférencier, obligatoire pour assurer les visites commentées dans les musées et monuments historiques dans le cadre d'une prestation commercialisée.</p> <p>Ce statut est en mutation (attente d'un décret en conseil d'Etat).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La <i>LPGC</i> est actuellement unique en Région Auvergne. Avec la nouvelle carte des régions, il y aura trois formations de ce type en Auvergne - Rhône-Alpes, mais elles se déploient sur des zones géographiques distantes (Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble). La pluridisciplinarité de la formation implique de nombreux champs de formation de l'Université Blaise Pascal et leur articulation avec la pratique professionnelle visée. Elle s'appuie sur quatre laboratoires de l'Ecole doctorale LSHS de l'Université, CHEC (Centre d'histoire espaces et cultures), CELIS (Centre des Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique), CERAMAC (Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles) et ACTE (Activité, Connaissance, Transmission, Education), associés à la Maison des sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, dont relèvent ses enseignants et ses enseignements, ce qui permet une bonne réactivité sur des domaines de la recherche assez diversifiés. Structures des secteurs touristique, culturel ou patrimonial (associations de guides, de valorisations du patrimoine, Villes et Pays d'Art et d'Histoire, DRAC, Musées...), intervenants professionnels de la licence professionnelle, et événements culturels locaux fournissent des terrains d'études et d'expérimentation ainsi que des sujets et des partenariats pour leurs projets tuteurés. Les étudiants peuvent profiter de cet environnement pour élargir leur réseau professionnel et de compléter leur connaissance des différents secteurs d'intervention potentiels.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique comprend 18 enseignants dont un tiers de professionnels qui assurent un tiers des cours environ et une secrétaire. Elle se réunit une fois par mois en relation avec celles du département des métiers de la culture. Elle est conviée au conseil de perfectionnement de cette filière, tous les deux ou trois ans, avec les délégués étudiants.</p> <p>Les délégués étudiants sont reçus par le responsable de formation pour faire le point en fin de semestre, ce qui permet de faire évoluer enseignement et organisation, le cas échéant.</p> <p>Les promotions comprennent une vingtaine d'étudiants par an, accueillis au sein du département des Métiers de la culture. Les étudiants sont l'objet d'une attention soutenue de la part de l'équipe enseignante qui se montre d'une grande disponibilité.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables, autour de 20 étudiants.</p> <p>L'insertion est bonne, compte tenu de la saisonnalité des métiers et 6 diplômés sur 10 exercent dans le domaine de la LP.</p> <p>D'après l'enquête de mars 2015, 77 % des anciens étudiants sont en situation d'emploi parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 41 % exercent une autre activité (28 % tourisme, 72 % autres secteurs : enseignement, culture, environnement) - 59 % exercent une activité de guidage dont 40 % à temps complet (municipalités, Offices du Tourisme, musées, sites archéologiques, châteaux, agence de séjour, associations de voyage culturel), 60 % à temps partiel avec complément d'activité dans le tourisme ou l'enseignement. <p>Ils sont le plus souvent auto-entrepreneurs, ou sous contrat.</p> <p>En ce qui concerne l'importance du temps partiel, il faut rappeler que l'activité touristique est saisonnière, d'où la nécessité d'une activité complémentaire pour assurer une plus grande stabilité.</p> <p>Du fait de la saisonnalité d'une part et du moment de l'enquête (le mois de mars) d'autre part, certains étudiants diplômés ne travaillaient pas encore mais étaient déjà recrutés pour la saison suivante lorsque l'enquête a eu lieu.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Ce n'est pas le but de cette licence professionnelle, cependant les étudiants profitent des activités de recherche des universitaires de l'équipe pédagogique. L'équipe enseignante est composée d'enseignants chercheurs de quatre laboratoires de l'Université (voir ci-dessus « Environnement de la formation ») qui travaillent dans des domaines en relation avec la formation. Cette interaction permet aux étudiants de suivre l'actualité de la recherche et de participer à des journées organisées par les laboratoires.</p> <p>Ces travaux avec des enseignants chercheurs donnent aux étudiants le goût de la recherche de documentation et de l'enrichissement de leurs connaissances dans le cadre de leur travail.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>C'est le but même d'une LP. Pour cela, elle développe les compétences mentionnées dans l'arrêté du 9 novembre 2011 qui définit le métier de guide-conférencier. Outre les compétences scientifiques nécessaires aux métiers envisagés, la LP intègre des compétences transversales et spécifiques (méthodes de communication, organisation...) nécessaires à une vraie professionnalisation dans ces domaines. L'obtention du diplôme permet de se voir délivrer la carte professionnelle obligatoire, jusqu'à présent, pour exercer cette profession.</p> <p>Un supplément au diplôme (SAD) précise la formation reçue, les compétences acquises et les résultats obtenus par le diplômé.</p> <p>Les projets tuteurés et les stages, de 12 semaines minimum ainsi qu'un voyage d'étude, en partie à l'étranger, organisé par les étudiants, sont obligatoires dans la formation (voir ci-dessous). Les contacts avec les professionnels (institutions, entreprises ou associations) qui fournissent les possibilités de stages et les sujets de projets tuteurés, ainsi que des potentialités d'embauche, sont obligatoires dans une licence professionnelle. Ils sont, ici, bien développés. Ces deux derniers points</p>

	<p>sont les facteurs importants d'une bonne professionnalisation.</p> <p>La législation risque de changer, ce n'est pas un point faible mais une adaptation des programmes sera peut-être nécessaire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Projets, stages et voyages sont obligatoires dans le cadre de la licence professionnelle. Mais le fonctionnement des projets tuteurés est original : les étudiants cherchent eux - mêmes des commanditaires pour mettre en œuvre leurs projets.</p> <p>Les projets sont menés par groupes de trois à quatre étudiants encadrés par un professionnel. Les étudiants proposent le thème et prospectent pour trouver un commanditaire. Le projet fait l'objet d'une convention université / groupe / commanditaire, ce qui met les étudiants en situation et les confronte aux réalités de leur futur métier. Le projet, préparé au premier semestre, est réalisé au second. Le stage, préparé dès le premier semestre avec l'aide du bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) doit durer au minimum 12 semaines en France ou à l'étranger. Le stage fait l'objet d'une convention Université / étudiant / structure d'accueil, touristique ou culturelle, publique ou privée. Il se déroule entre mai et septembre, en fonction des besoins de la structure d'accueil. Chaque stagiaire est suivi par un tuteur professionnel de la structure d'accueil et par un tuteur universitaire. De plus cette formation, à travers un voyage d'étude, met les étudiants en situation professionnelle (organisation, financement, visites ...). Le système de notation des projets, stages et voyages est très bien défini, et on peut noter un suivi bien encadré.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Si la licence professionnelle accueille essentiellement des étudiants français, les contacts à l'international existent et sont encouragés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par le voyage d'étude qui se déroule en partie à l'étranger, par la maîtrise exigée de deux langues vivantes (niveau C1 du cadre européen commun de référence), car les étudiants sont amenés à guider des groupes d'étrangers en France ; - par la recherche encouragée de stage à l'étranger encadrée par la chargée de relations internationales pour la filière tourisme. C'est plutôt à développer, mais cela présente moins de perspectives d'embauches ; - quelques étudiants viennent de l'étranger. <p>Ce plurilinguisme a déjà permis à des stagiaires d'obtenir des contrats d'embauche après leur stage sur le site même.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Pour être candidat à la licence professionnelle, il faut être titulaire d'un Bac+2 en tourisme (BTS, DUT) ou en sciences humaines (culture et patrimoine, histoire, histoire de l'art, lettres, langues, géographie). Proportionnellement, les étudiants venant du tourisme représentent 30 % des effectifs. La licence pro est ouverte à la formation continue (3 à 8 étudiants par an). Une validation des acquis (validation des acquis de l'expérience ou validation des acquis professionnels) peut permettre d'accéder à la licence professionnelle ou d'obtenir tout ou partie des modules.</p> <p>Les modalités de recrutement de cette LP sont très sérieuses et sélectives : 20 retenus pour environ 200 dossiers. La sélection se fait lors de deux sessions en juin, sur deux journées, avec d'abord, et c'est un point très positif, une solide présentation du métier, ce qui évite les erreurs de parcours pour les étudiants. Ensuite les épreuves (tests écrits et oraux) portent sur la culture générale et les langues et se terminent par un entretien de motivation. Les candidats doivent confirmer leur inscription. Ce mode de sélection, très contraignant, est un gage de réussite pour les étudiants.</p> <p>En dehors d'une mise à niveau nécessaire du fait de la variété de recrutement des candidats, du suivi personnalisé et de la disponibilité des enseignants, il n'y a pas, à proprement parler, de dispositif d'aide à la réussite. Cependant, les étudiants en situation particulière (situation de handicap ou autre) sont pris en compte et peuvent bénéficier d'aménagements.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La présence est obligatoire pour tous. Les modalités d'enseignement sont clairement présentées.</p> <p>Si la formation continue avec procédure de validation des VAE/VAP partielle ou non est possible, la formation en apprentissage n'est pas proposée.</p> <p>Dans le cas d'étudiants ayant des contraintes particulières, des aménagements adaptés peuvent être mis en place en relation avec le Service de santé universitaire et le Service Université Handicap. Il est alors possible d'étaler le cursus sur 2 ans.</p> <p>Le numérique est surtout présent dans les pratiques pédagogiques, mais il n'y a pas d'enseignements spécifiques qui ne semblent d'ailleurs pas nécessaires puisque on est sur des métiers du « contact » humain. L'environnement numérique de travail (ENT) sert à la mise à disposition des étudiants de divers documents : cours, diaporama, images, textes... pour les étudiants en formation continue. Une réflexion est menée pour que la formation et l'utilisation de l'ENT soient généralisées à l'ensemble des étudiants. Le développement des visites virtuelles pourrait d'ailleurs être un axe d'évolution de la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations sont très classiques et suivent la réglementation avec toutefois un fort accent sur les mises en situations.</p> <p>Le jury est composé pour un quart de professionnels du secteur ; il examine les notes des étudiants à la fin de chaque semestre. La licence est décernée aux étudiants ayant obtenu une moyenne de 10/20 durant l'année.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont variées : selon les cours, il peut s'agir d'examen terminal, de contrôle continu, de panachage des deux ; les examens peuvent soit être écrits soit oraux de façon à préparer les étudiants aux situations professionnelles. Cette pratique apparaît très motivante aux étudiants</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences à atteindre sont décrites dans différents documents, dont le supplément au diplôme (SAD). Il n'y a pas de suivi de l'acquisition des compétences.</p> <p>Le supplément au diplôme est clair et complet. Il présente bien la formation et ses attendus.</p> <p>Les compétences acquises apparaissent sur le document SAD une fois le diplôme acquis - figurent entre autres les langues parlées par l'étudiant. Elles figurent alors sur la carte professionnelle.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Compte tenu de la « jeunesse » de cette formation, l'université n'a pas encore fait d'enquête sur le devenir à long terme des étudiants. Ce même argument fait qu'il n'y a pas encore de politique d'évolution suite à ces enquêtes.</p> <p>Les responsables de la LP ont réalisé, en mars 2015, une enquête sur la première promotion exposée plus haut et résumée ici : 77 % des anciens étudiants sont en situation d'emploi parmi lesquels 41 % exercent une autre activité dont 28 % dans le secteur du tourisme, 59 % exercent une activité de guidage dont 40 % à temps complet, 60 % à temps partiel avec complément d'activité dans le tourisme ou l'enseignement.</p> <p>Ils sont le plus souvent auto-entrepreneurs, ou sous contrat.</p> <p>Les enquêtes faites à moins de 6 mois du diplôme, soit en hiver, sont sujettes à erreur ou doivent être relativisées du fait de l'aspect saisonnier du métier.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement de la LP <i>Guide conférencier</i> est commun à celui de la filière <i>Tourisme</i> du département des Métiers de la Culture qui réunit tous les deux ans (donc une seule fois pour cette jeune formation) des enseignants chercheurs, des délégués des étudiants et des représentants des professionnels du tourisme. Il permet de faire le point sur la pertinence de la formation en fonction de l'évolution et les attentes du secteur du tourisme.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est faite à la fin de chaque semestre et transmise à l'équipe enseignante par les délégués de promotion, via le responsable de formation. Suite au voyage pédagogique, les étudiants s'auto-évaluent, font part de leurs réflexions et proposent des pistes d'amélioration.</p> <p>L'observatoire des études et de la vie professionnelle (OEV) propose également chaque année une évaluation des stages en ligne.</p> <p>L'auto-évaluation a été réalisée avec le concours de l'ensemble de l'équipe pédagogique, avec les résultats de l'enquête de la LP « GIN » qui a précédé ; les remarques des délégués des étudiants ont été prises en compte dans la rédaction de ce dossier réalisé par la responsable de formation.</p> <p>Les données chiffrées et le dialogue au sein de l'équipe ainsi qu'avec les étudiants permettent d'envisager des pistes d'amélioration.</p>
---	--



OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE LICENCE PROFESSIONNELLE
DEVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

La nouvelle offre de formation intégrera le numérique comme outil de guidage, grâce à des tablettes que les étudiants pourront utiliser lors de leurs exercices sur le terrain.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,




Mathias BERNARD